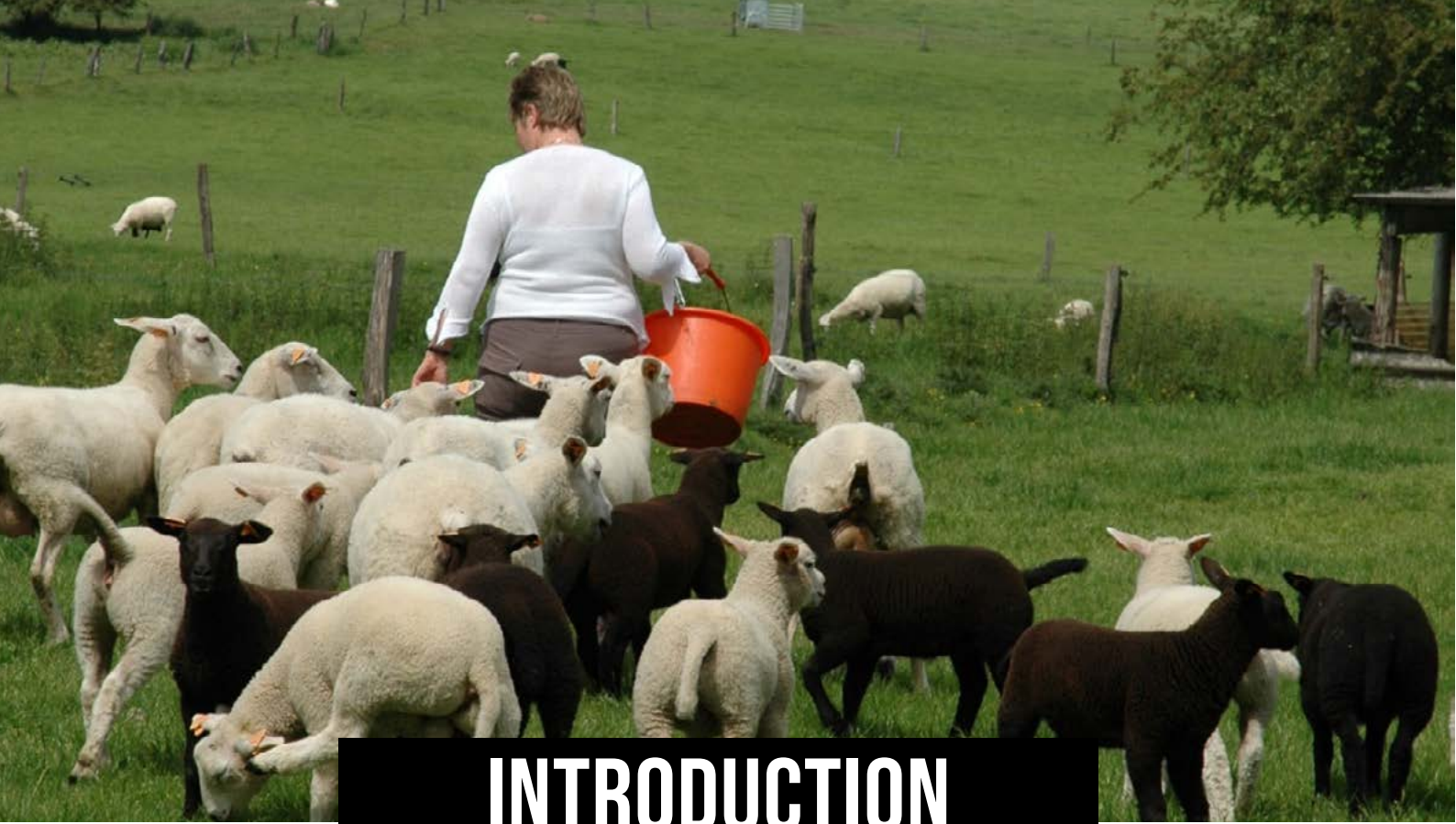


**L'ÉCOPÂTURAGE,
UNE PRATIQUE AGRICOLE ?
POINT DE VUE D'ÉLEVEURS OVINS WALLONS**



INTRODUCTION

L'écopâturage jouit d'un réel engouement. Le développement de cette pratique s'inscrit dans un contexte de préoccupations environnementales grandissantes et d'évolutions réglementaires comme la réduction de l'usage de produits phytosanitaires.

En 2017, le Conseil agricole européen a reconnu le rôle clef de l'élevage ovin dans la protection et la gestion de l'environnement .

Le mouton est la première espèce animale utilisée en écopâturage. Ecopâturage et élevage ovin sont donc liés. L'élevage ovin, quant à lui, relève de l'agriculture, sous-entendant un objectif de production agricole (entre autres viande et lait).

L'écopâturage procure des services environnementaux, sociaux, pédagogiques et économiques reconnus par toutes les parties prenantes. Mais sa compréhension comme activité d'élevage productif semble souvent problématique, aussi bien du côté des structures demandeuses d'un entretien de leurs espaces verts par écopâturage, que du côté des éleveurs.

Alors dans quelle mesure écopâturage et agriculture peuvent-ils être combinables ?

Ce dossier sur l'écopâturage présente le point de vue d'agriculteurs, suite à des entretiens menés auprès de 30 éleveurs professionnels wallons.

L'opinion des clients/propriétaires de terrains n'a pas été investiguée.

Méthodologie

Enquête téléphonique menée auprès de **30 éleveurs ovins wallons** dans le cadre d'un stage de Master en bio-ingénierie à Gembloux Agro-Biotech (fév.-mai 2022), complétée par 3 entretiens approfondis.

30

Éleveurs wallons interrogés dans le cadre de l'enquête

QU'EST-CE QUE 01 L'ÉCOPÂTURAGE ?

L'écopâturage est une notion encore mal définie et regroupant des pratiques diverses aux contours assez flous. Ecopâturage est souvent considéré comme synonyme d'écopastoralisme, deux notions pourtant sémantiquement différentes. Cette confusion est reprise dans le dictionnaire, dans lequel le mot écopâturage a seulement fait son apparition en 2016.

	Définition (Eychenne et al., 2020)	Type d'Espace	Échelle Typique
Écopâturage	Activité de gestion de l'espace par les herbivores. «Là où ça ne ressemble pas à un élevage classique».	Espaces verts «ressources jardinées» : parcs, jardins, sièges sociaux d'entreprises (urbains/péri-urbains).	Réduite : quelques milliers de mètres carrés.
Écopastoralisme	Activité de gestion de l'espace par les herbivores dans des milieux offrant des ressources spontanées ou semi-naturelles.	Espaces naturels, réserves naturelles, sites urbains délaissés.	Importante : plusieurs hectares.

La Porosité des notions

La confusion entre écopâturage et écopastoralisme apparaît également comme forte auprès des éleveurs ovins wallons. Notamment, ils considèrent le plus souvent que l'entretien de réserves naturelles est de l'écopâturage, à tort. A contrario de l'écopâturage, ces terrains sont souvent trop pauvres pour être entretenus par des animaux avec des besoins alimentaires classiques (comme le nécessite bon nombre de races ovines à finalité viandeuse) et peuvent donc nécessiter l'utilisation de races ovines "rustiques", comme l'Ardennais Roux.

Il y a néanmoins une certaine porosité entre ces deux notions d'écopâturage et d'écopastoralisme, portant notamment sur des espaces intermédiaires entre les parcs et jardins et les réserves naturelles, rendant ces

espaces intermédiaires plus difficilement classifiables comme écopâturage ou écopastoralisme. Ces espaces intermédiaires correspondent à des surfaces plutôt situées en ville ou à proximité d'infrastructures (bassins d'épuration, bordures de voies ferrées,...) ; il s'agit de lieux pour lesquels l'entretien mécanique s'avère généralement difficile.

Il est à noter que l'écopastoralisme a le plus souvent lieu sur des surfaces importantes, de plusieurs hectares, alors que l'écopâturage se pratique le plus souvent à des échelles plus réduites, de quelques milliers de mètres carrés.



ACTEURS ET ATOUTS

02

Le mouton est l'animal de référence pour faire de l'écopâturage (dans 41 % des projets recensés en France en 2015). En effet, son aspect rustique le rend très adapté aux terrains écopâturés, et son petit format assure une gestion plus simplifiée que pour des ruminants de grande taille. Toutefois, d'autres espèces animales peuvent aussi être utilisées.

Au-delà de la diversité des pratiques, le terme écopâturage regroupe également une grande diversité de « faiseurs ». Si on se réfère à la visibilité de la pratique sur internet, la majorité des projets d'écopâturage semble être conduite par des entreprises prestataires de services d'entretien de l'espace par des troupeaux, avec l'absence de finalité agricole. Certains de ces prestataires spécialisés relèvent plutôt du champ d'activité des jardins et espaces verts. Les agriculteurs pratiquent aussi l'écopâturage, souvent à une échelle restreinte par rapport à l'échelle de leur exploitation. Ils ne qualifient pas systématiquement cette pratique du vocable « écopâturage », voire ils ne considèrent pas leur pratique comme de l'écopâturage, comme par exemple dans le cas des ovins qui entretiennent les jardins de particuliers, pour rendre service au voisinage. Parmi les 30 éleveurs wallons interrogés, 10 pratiquent l'écopâturage, entretien des réserves naturelles exclus.

Les entreprises prestataires de services : font rémunérer leurs prestations d'écopâturage.

Les éleveurs : pratiquent par contre souvent l'écopâturage à titre gratuit et précaire, bien que certains le fassent aussi sous contrat rémunéré (dans le cadre du pâturage sous panneaux photovoltaïques par exemple).

Constat : Cette grande diversité de situations peut conduire à des confusions mais aussi à des concurrences dans les offres de contrat entre les acteurs concernés.

PRESTATAIRE DE SERVICE	AGRICULTEUR / ÉLEVEUR
Modèle : Prestation payante	Modèle : Souvent gratuit / Entraide
Finalité : Entretien (Tonte)	Finalité : Production (Viande/Lait)
Troupeau : Animaux "tondeuses"	Troupeau : Atelier de l'exploitation

DES ATOUTS PROMETTEURS

L'écopâturage a de nombreux atouts pour séduire :

Aspect environnemental

Le remplacement d'un entretien mécanique / motorisé par du pâturage animal permet une réduction des émissions carbone et assure la conservation de milieux ouverts. Cela favorise la biodiversité avec le maintien de niches écologiques uniques. Note : *80 % des initiatives d'écopâturage (selon Eychenne et al. (2020)) reposent en premier lieu sur une justification écologique de la pratique.*

Aspect social

L'animal amené en milieu urbain par l'écopâturage est un vecteur de lien social certain (dialogue entre éleveur et citoyens, dynamique de quartier,...). L'écopâturage offre également un potentiel de reconnexion du citoyen avec l'élevage et l'agriculture. Qui plus est, par rapport à un entretien mécanique, il y a diminution de la nuisance sonore en ville.

Aspect économique

- **Pour l'entreprise prestataire de services d'écopâturage :** le premier objectif poursuivi dans la pratique est en général d'ordre économique, en lien avec une prestation de services rémunérée.
- **Pour l'éleveur :** l'écopâturage assure une éventuelle diversification des revenus, en cas de rémunération pour la prestation de service, qui dans les faits est loin d'être systématique. Mais l'écopâturage lui permet aussi l'accès à des surfaces supplémentaires pour un coût nul à réduit, dans un contexte d'accès à la terre difficile en Wallonie. A la gestion de l'espace vient donc se greffer un objectif d'alimentation du troupeau.
- **Propriétaire / client :** La pratique repose sur un win-win puisque pour le propriétaire / client, l'entretien du terrain par des moutons est généralement moins onéreux qu'un entretien mécanique. Le propriétaire gagne donc aussi au change, en fonction du niveau de rémunération

UNE RÉALITÉ PLUS NUANCÉE POUR L'ÉLEVEUR

Cependant, la réalité montre que l'écopâturage peut être également source de contraintes pour l'éleveur :

- **Précarité de l'accès à la terre :** Absence de contrat ou contrats précaires (durée restreinte).
- **Coût et temps de travail supplémentaires :** Installation des clôtures, manque d'infrastructures adaptées qui complique la gestion du troupeau, etc.
- **Distance et Logistique :** Distance souvent importante entre l'exploitation et la zone à pâturer, générant temps et coût de transport. Le caractère «éco» peut être questionné si de nombreux kilomètres sont nécessaires pour la surveillance.
- **Logique d'élevage productif :** La pratique doit pouvoir s'inscrire dans cette logique, pas seulement comme outil d'entretien (valeur alimentaire du terrain, choix des races).

Conclusion : L'écopâturage n'est pas systématiquement une opportunité pour l'éleveur. En fonction des situations, couvrir un manque à gagner par une rémunération de l'éleveur peut s'avérer nécessaire.

LES RACES OVINES 03

UTILISÉES EN ÉCOPÂTURAGE

LES RACES DITES "RUSTIQUES" À L'HONNEUR

La majorité des articles traitant d'écopâturage sur internet insistent sur la nécessité d'utiliser un mouton dit « rustique ». Les races rustiques y sont dites plus adaptées aux terrains d'écopâturage, du fait de leurs plus faibles besoins alimentaires, d'un gabarit plus adapté et d'une meilleure résistance aux maladies. Ainsi, le Mouton d'Ouessant, mouton nain noir, est souvent mis en avant pour ce genre de projet.

Races locales menacées y sont majoritairement définies comme rustiques par défaut, ce qui, dans les faits, n'est pas systématiquement vérifié.

L'Ardennais Roux, race locale menacée belge, est souvent prônée. Il est à noter qu'une résistance spécifique aux maladies pour ces races dites rustiques n'est pas systématiquement prouvée. Et le mouton est par nature un animal plutôt rustique, quelle que soit sa race.

Il est également à noter que tous les terrains écopâturés ne nécessitent pas un animal caractérisé par sa sobriété alimentaire. Ou encore que d'autres caractéristiques raciales pourraient être prises en compte pour la bonne réussite d'un projet d'écopâturage, comme la docilité.

RACES LOCALES MENACÉES

En Wallonie, sont classées comme races ovines locales menacées :

L'Ardennais Roux

L'Ardennais Tacheté

L'Entre-Sambre-et-Meuse

Le Mergelland

Le Laitier belge

Il semble donc réducteur

de valoriser principalement certaines races, entre autres les races locales menacées et les races naines, au détriment de races à finalité viandeuse, au nom d'une meilleure adaptabilité de l'animal.

Le choix de races locales menacées dans un projet d'écopâturage peut par contre se justifier en raison de leur valeur patrimoniale (contribution à la préservation de la biodiversité domestique), si cette dimension est d'importance pour le « client ».



L'Ardennais Roux est une race prônée dans les projets d'écopâturage. L'atout premier de l'Ardennais Roux est sa valeur patrimoniale.

LES RACES DITES "RUSTIQUES" À L'HONNEUR

Les races à viande couramment utilisées en Wallonie sont le Mouton Charollais, le Mouton Vendéen, le Texel français, le Suffolk, l'Ile-de-France, la Romane... Comme l'illustrent les différents témoignages d'éleveurs ainsi que le graphique présentant les races ovines utilisées en écopâturage par les éleveurs interviewés, les races à viande peuvent être utilisées pour faire de l'écopâturage. Écopâturage et production agricole peuvent coexister.



L'Ile-de-France est une race à finalité viandeuse utilisée en écopâturage par certains éleveurs wallons.

RACES À VIANDE UTILISÉES EN ÉCOPÂTURAGE

Charollais Vendéen Texel
Suffolk Ile-de-France
Romane Bleu du Maine
Charmoise

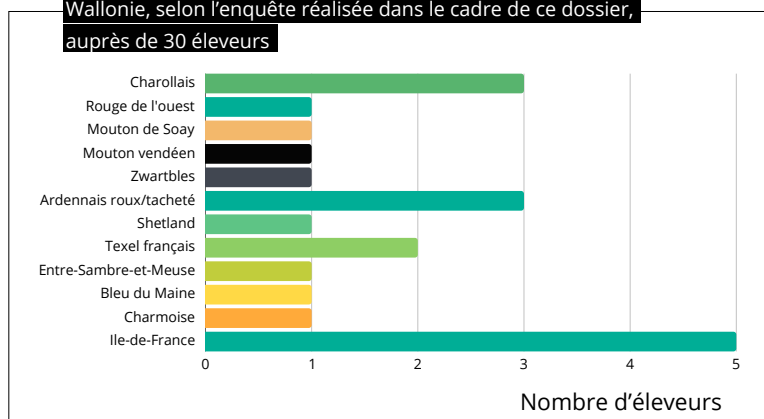
Écopâturage et production agricole peuvent coexister

à condition que la race choisie soit adaptée à la qualité du terrain proposé et que la gestion du troupeau soit pensée selon les besoins alimentaires des animaux.

À retenir

Le choix d'une race productive est primordial si une motivation d'ordre agricole fait partie du projet d'écopâturage. Toutes les races dites « rustiques » ne peuvent satisfaire à un objectif de production.

Graphique : Races ovines utilisées dans des projets d'écopâturage en Wallonie, selon l'enquête réalisée dans le cadre de ce dossier, auprès de 30 éleveurs





“ J’ai un contrat pour faire pâturer ”

“J’ai un contrat pour faire pâturer mes moutons sous 5 ha de panneaux solaires. J’y fait pâturer des brebis vides à l’entretien, avec des besoins moindres, et ça convient très bien.”

Ludovic Maréchal, éleveur de ~ 100 brebis Ile-de-France



Bleu du Maine

“J’ai une petite bergerie et plusieurs prairies. En bergerie, j’élève des brebis Bleu du Maine. Mais, si je veux augmenter la taille de mon cheptel, je ne peux pas reprendre des moutons de bergerie, car celle-ci est trop petite. Je cherchais donc une race moins exigeante, plus rustique et tout de même viandeuse. J’ai découvert la Charmoise pour qui j’ai eu un coup de cœur. On dit souvent de cette race qu’elle est la plus viandeuse des races rustiques et la plus rustique des races viandeuses. Je les fais écopâturer sur un terrain de 1,5 ha, le long d’une voie de chemin de fer, sans complément. Mes agneaux sont vendus en boucherie. Évidemment, l’engraissement des agneaux est plus long (5/6 mois au lieu de 3) et la carcasse tourne plus autour des 15/16 kg que des 20kg.”

David Jacqmin,
éleveur de 50 brebis (Bleu du Maine
et Charmoise)

“ Le mouton est vraiment source de possibilités, qui sont aujourd’hui ignorées En Wallonie, l’écopâturage, c’est un peu les bobos qui s’en occupent. Venir avec une nouvelle race plus productive, c’est souvent compliqué voire impossible. Et c’est vraiment dommage ce manque d’ouverture envers les agriculteurs.”

Laurent Renson,
éleveur de ~ 40 brebis Ile-de-France

Sébastien Noel,
éleveur de 180 brebis Texel français

“Je pratique de l’écopâturage sur environ 25 ha de fonds de jardins. Les terrains sont souvent de bonne qualité, et parfois j’ajoute du compost ou de l’engrais pour améliorer. Mais, ce sont des prairies, ça ne change rien au niveau alimentaire. Pour les Texels, c’est que du bonus”



Charmoise

L'ÉCOPÂTURAGE : 04

UN ATELIER DE DIVERSIFICATION RENTABLE POUR L'ÉLEVEUR ?

Pour une exploitation agricole productive, l'écopâturage ne s'envisage qu'à une échelle réduite par rapport aux activités agricoles de l'exploitation. L'écopâturage pourrait donc être considéré comme un atelier de diversification pour une exploitation agricole.

Il est à noter que les questionnements technico-économiques liés à toute activité de diversification en agriculture ne semblent jamais mentionnés dans les publications portant sur l'écopâturage, comme la question de la rentabilité pour l'éleveur ou la réponse aux besoins alimentaires des animaux

POURQUOI 53% SONT SCEPTIQUES ?



Aspect chronophage :

les terrains sont souvent petits et morcelés, et pas forcément à proximité de l'exploitation. Cela complique la gestion et le suivi régulier du troupeau.



Qualité nutritive pour les animaux :

les terrains proposés en écopâturage sont considérés comme souvent trop pauvres, nuisant à la conduite optimale d'un atelier agricole viandeux. Cependant, plusieurs éleveurs considèrent que l'écopâturage peut être envisagé pour des brebis de races productives mais à des stades physiologiques où elles ont des besoins alimentaires plus faibles, comme en période de tarissement par exemple.

Face à ce scepticisme, il y a néanmoins lieu de se questionner sur l'impact de la confusion entre les notions d'écopâturage et d'écopastoralisme ancrée chez de très nombreux éleveurs, confusion qui peut se refléter dans certains témoignages.



"J'ai utilisé quelques Ile-de-France pour écopâtrer 2 ha de camps pour vacanciers, pour dépanner un ami, et je n'ai eu aucun problème. L'Ile-de-France est un animal nerveux, mais grégaire. Donc si une brebis vient, tout le monde vient aussi. Je n'ai pas eu de mal à les récupérer. J'avais choisi des animaux à des stades où leurs besoins alimentaires sont moins importants pour éviter une perte de poids trop conséquente".

Cette pratique est cependant très anecdotique dans son exploitation.

"Je ne suis pas payé pour ça. C'est plus pour dépanner et rester en bons termes avec des amis. Et, je ne suis pas demandeur de plus pour le moment. Tout clôturer, ça demande beaucoup de temps. En plus, je ne veux pas trop m'éloigner de mon exploitation pour le moment. Travailler à 100% avec de l'écopâturage et faire de la rentabilité, je suis assez sceptique"

Antoine Collin
éleveur de 100 brebis dont 50 Ile-de-France



L'entretien des prairies sous panneaux photovoltaïques par les ovins fait partie des pratiques d'écopâturage (crédits : Nicolas Hanocq – Eleveo)

“

“ L'écopâturage, pour une finalité viandeuse, c'est quand même compliqué. Il faut une race rustique au niveau alimentaire, mais aussi du temps car le morcellement des parcelles n'est pas pratique à gérer. Faire des croisements, ça peut être une solution, par exemple croiser du Vendéen avec de l'Ardennais Roux. Mais, utiliser un Texel dans un croisement, je pense que ça risque de ne pas fonctionner car la race est trop fragile pour faire de l'écopâturage ”

Marc Remy

éleveur de 350 brebis (60 Texel français et 290 Mouton Vendéen)

Les témoignages repris soulèvent la question de la pertinence d'un écopâturage à titre gratuit de la part de l'éleveur, situation pourtant très fréquemment rencontrée. Comme développé ci-avant, l'écopâturage est une prestation de services qui peut être coûteuse pour l'éleveur, entre autres en temps de travail et en déplacements. Comme toute prestation de service, elle se doit d'être rémunérée, à l'exception d'un travail fait à titre de bénévolat. Une définition claire de cette pratique doit être mise en place afin de limiter la concurrence entre des éleveurs désireux d'utiliser le terrain dans un objectif de production ovine, face à des sociétés d'écopâturage offrant des prestations de service payantes pour des moutons “tondeuses” sans finalité de production.

UN EXEMPLE CONCRET

En 2017, un projet d'écopâturage pour une zone urbaine de **13 ha** à Liège avait été rémunéré à hauteur **12 000€ l'année**, pour une ASBL proposant un service d'entretien/tonte du terrain par des moutons Mergelland .

Malgré ces inconvénients et leur scepticisme face à la rentabilité de la pratique, **plusieurs éleveurs ne sont pas fermés à un potentiel contrat d'écopâturage**, comme activité annexe de leur production de viande. Enfin, certains évoquent aussi la possibilité de croisements pour obtenir des animaux avec des besoins alimentaires moindres et une meilleure qualité bouchère.

“

“ Les terrains sont souvent trop pauvres et c'est difficile à valoriser”

“ Étant plus jeune, je faisais pâturer mes moutons chez des particuliers. Mais, en me professionnalisant, j'ai préféré arrêter car je me suis rendu compte que ça prenait beaucoup de temps. Allier production de viande et écopâturage, je pense que ce n'est pas possible aujourd'hui en Wallonie. Les terrains sont souvent trop pauvres et c'est difficile à valoriser. Et puis, c'est souvent beaucoup de temps de travail pour l'installation des clôtures et c'est un coût aussi. Maintenant, si on me proposer un contrat avec un terrain à faire écopâturer, je ne suis pas fermé à l'idée. Je peux acheter quelques Ardennais roux pour diversifier mes revenus, et continuer mon activité viande à côté.”

Julien Halleux

éleveur de 50 brebis Mouton Charollais

UN MANQUE D'INTÉRÊT ET DE CONNAISSANCE DE L'ÉCOPÂTURAGE ?

Certains éleveurs remettent la responsabilité du faible taux d'entretien par écopâturage sur les propriétaires des terrains eux-mêmes, à commencer par les gestionnaires de terrains publics.

Ainsi, la méconnaissance et le manque d'intérêt des communes envers la pratique sont pointés par les éleveurs. Certains ont fait face à des refus de la part des autorités communales, ces dernières semblant réfractaires à l'entretien via les moutons. La méconnaissance des gestionnaires de terrain en termes de besoins des animaux, voire des préjugés en matière de races dites rustiques, sont également soulevés. Enfin, la conclusion d'un contrat d'écopâturage semble aussi dépendre de la capacité à communiquer de l'éleveur, de sa capacité à "vendre son projet".



"L'écopâturage, pour une finalité viandeuse, c'est quand même compliqué. Il faut une race rustique au niveau alimentaire, mais aussi du temps car le morcellement des parcelles n'est pas pratique à gérer. Faire des croisements, ça peut être une solution, par exemple croiser du Vendéen avec de l'Ardennais Roux. Mais, utiliser un Texel dans un croisement, je pense que ça risque de ne pas fonctionner car la race est trop fragile pour faire de l'écopâturage".

Marc Remy,
éleveur de 350 brebis (60 Texel français et 290 Mouton Vendéen)



"J'aimerais mettre mes brebis pleines sur des terrains pour faire de l'écopâturage. Les aliments sont chers, ça permettrait de réduire mes dépenses. Mais c'est difficile de trouver des communes ouvertes. Il y a vraiment une méconnaissance des communes envers la pratique, et peu de volonté pour y remédier. Il y a une vraie déconnexion entre les communes et les producteurs alors que les communes ont à y gagner aussi. J'aimerais bien organiser une conférence pour tenter de faire avancer la situation sur le sujet."

Marc Discret,
éleveur de 160 brebis croisées (Mouton Charollais, Texel, Suffolk, Zwartbles, Rouge de l'Ouest ...)



"Je serais très intéressé de faire de l'écopâturage. Je mettrais des animaux avec des besoins moindres. Ça peut vraiment être complémentaire à mon activité. J'ai en tête plusieurs terrains qui peuvent m'intéresser, notamment des zonings qui sont fauchés ou des usines avec plus de 20 ha de terrains enherbés autour. Mais le problème, c'est que peu de gens, communes ou entreprises sont intéressés de mettre à disposition leur terre. Et c'est vraiment dommage car chacun pourrait y trouver son compte. Ça donne une bonne image, c'est bon pour l'environnement et moi ça me fait du terrain en plus. Mais ce n'est souvent pas envisagé par les propriétaires, car c'est encore trop méconnu. Et le mouton, c'est moins propre qu'une tondeuse (NDLR : déjections). Je pense aussi que les gens ont peur du bail à ferme."

Christophe Ska,
éleveur de 200 brebis croisées (Texel et Ile-de-France, Mouton Charollais)

Le manque de connaissance de l'écopâturage et de ses potentialités est également vrai dans le chef des éleveurs. Contrairement aux croyances largement relevées, l'écopâturage, ce n'est pas pâturer des réserves naturelles. Et la pratique de certains éleveurs en Wallonie montre qu'il est tout à fait possible d'utiliser des races classiques en écopâturage, en combinant cette activité avec un objectif de production, toujours contrairement aux croyances de nombreux éleveurs.

ECOPÂTURAGE ET 05

AGRICULTURE :

RENTABLE POUR L'ÉLEVEUR ?

A l'heure actuelle, l'écopâturage ne semble pas être un axe de développement majeur pour l'élevage ovin et la production de viande d'agneau en Wallonie, selon le ressenti global des éleveurs ovins professionnels.

L'intérêt de l'écopâturage dépend avant tout de la qualité du terrain proposé. L'utilisation de races dites plus productives est tout à fait envisageable lorsque la qualité du terrain s'y prête et que la gestion du troupeau est réfléchie selon les besoins alimentaires des animaux.

Pour 35% des éleveurs sondés, l'écopâturage offre l'opportunité d'avoir accès à une ressource rare: de nouveaux terrains à pâturer. Et la pratique peut aussi être une source éventuelle de diversification des revenus, dans le cas d'un contrat rémunéré

35%

VOIENT L'ÉCOPÂTURAGE COMME
UNE OPPORTUNITÉ D'ACCÈS À DE
NOUVEAUX TERRAINS

5

ÉLEVEURS ENTRETIENNENT DES
RÉSERVES NATURELLES PARMI LES
30 INTERROGÉS

CRITÈRES DÉCISIONNELS POUR UN CONTRAT D'ÉCOPÂTURAGE

- ❶ La race choisie doit être adaptée au terrain proposé. Plusieurs races (Ile-de-France, Mouton Charollais, Mouton Vendéen...) conviennent parfaitement et sont déjà utilisées par des éleveurs pour pratiquer de l'écopâturage.
- ❷ La surface doit idéalement être de minimum 1 ha, pour limiter le morcellement des parcelles qui complique la gestion et entraîne une perte de temps et d'argent du fait du déplacement entre les différentes parcelles.
- ❸ S'assurer que le terrain offre dès le départ un **fouissage de qualité minimale**, avec idéalement un accès à un point d'eau.
- ❹ Il est primordial d'échanger sur la **durabilité du contrat** ainsi que sur la participation du propriétaire aux frais de clôture et d'entretien du terrain. Une rémunération de l'éleveur pour sa prestation de service et sa charge de travail peut se justifier.

CONCLUSION

Malgré une frilosité encore prégnante au sein du secteur ovin wallon, **l'écopâturage peut être une opportunité intéressante pour l'éleveur, y compris l'éleveur de races productives**, dans certaines conditions et s'il est intégré de façon raisonnée à la gestion du troupeau.

Enfin, il est important de communiquer objectivement au sujet de l'écopâturage, aussi bien auprès des éleveurs qu'auprès des gestionnaires de terrains. Ces gestionnaires doivent se rendre compte du potentiel de cette pratique, mais aussi des contraintes qu'elle représente pour l'éleveur, et œuvrent de concert avec les éleveurs au développement du secteur ovin en Wallonie et à la gestion raisonnée du territoire.



“C’est surtout un plus pour l’accès à la terre, car aujourd’hui ça coûte très cher”

“L’écopâturage est une vraie opportunité. Mais ça demande du temps et il ne faut pas en attendre de trop. Il faut tester différentes techniques et voir ce qui marche sur le long terme. Il est important d’adapter sa gestion au terrain et d’être malléable si on veut que ça marche. Mais c’est l’avenir”.

“ C’est surtout un plus pour l’accès à la terre, car aujourd’hui ça coûte très cher.”

“J’ai 12/13 brebis en écopâturage sur le château fort de Flémalle et un terrain le long de voies de chemin de fer. Les terrains, quand on les récupère, sont souvent pauvres et sales. Mais il faut prendre le temps de les retravailler pour améliorer la qualité nutritive. Je trouve personnellement que ce n’est pas très grave que mes animaux maigrissent un peu car ensuite ils repartent sur des couverts végétaux, où ils reprennent du poids”.

Nicolas Marchal, co-éleveur avec trois amis de 200 brebis Mouton Vendéen

“ L’écopâturage, c’est avantageux et rentable. On assure une diversification des sources de revenus et ça permet d’avoir accès à de nouveaux terrains sans avoir besoin de payer. Mais il y a aussi des inconvénients, notamment le parasitisme, la distance ainsi que l’entretien que ça demande en plus.”

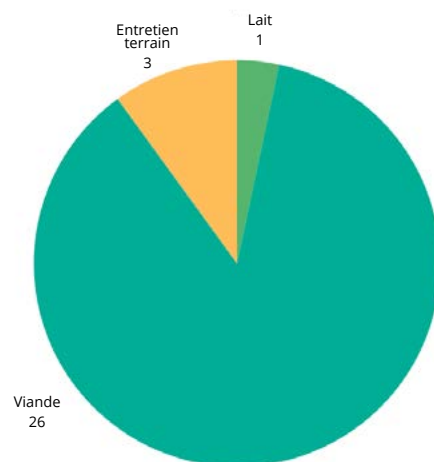
Mathieu Deschamps,

“ Je trouve que l’écopâturage, c’est vraiment un plus pour la diversification des revenus et ça permet aussi d’avoir des terrains en plus. Mais oui, il faut bien réfléchir à sa pratique et la race utilisée en fonction du terrain disponible”.

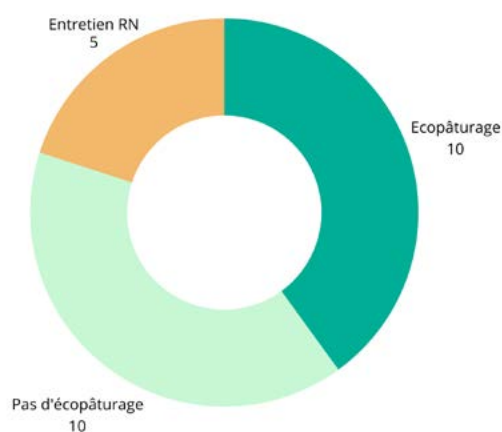
Ludovic Maréchal,

ANNEXES

Ce document se base sur le travail réalisé par Claude Davaine, étudiante bio-ingénieur à Gembloux Agro-biotech, dans le cadre d'un stage technique de Master 1, sciences agronomiques, de février à mai 2022. Une enquête téléphonique a été menée auprès de 30 éleveurs ovins, sur base d'un questionnaire portant sur l'écopâturage, leur opinion sur la pratique ainsi que la faisabilité de faire écopâturer des moutons à finalité viande. Les enquêtes téléphoniques ont été complétées et approfondies par 3 entretiens de visu.

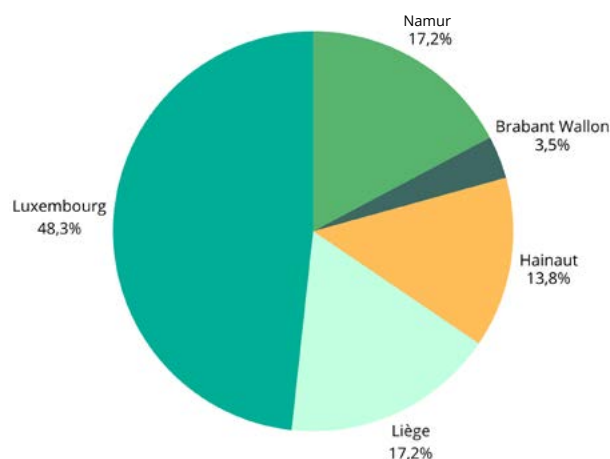


Finalité de l'activité ovine pour les éleveurs interrogés

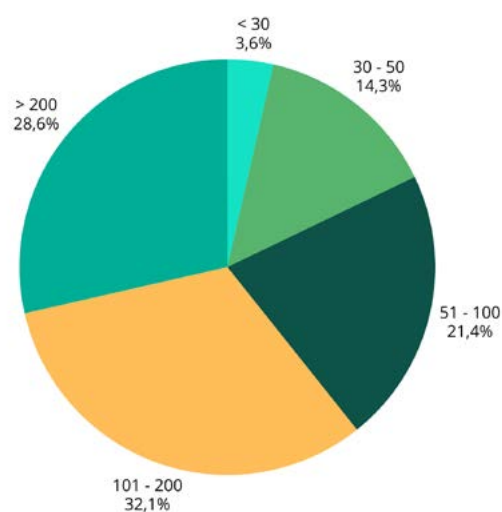


Proportion d'éleveurs pratiquant (ou non l'écopâturage)
Taille du cheptel des éleveurs répondants

(RN = réserves naturelles)



Proportion d'éleveurs répondants par province wallonne



Nombres de brebis

Les éleveurs viande sont les répondants majoritaires. La Wallonie compte 541 éleveurs ovins professionnels (détenant 30 brebis ou plus). Tous les éleveurs professionnels répondant pratiquent leur activité en Wallonie, à l'exception d'un éleveur pratiquant de l'écopâturage sur Bruxelles. L'enquête a mené à un ratio parfait entre éleveurs pratiquant ou non l'écopâturage, pour 5 éleveurs entretenant des réserves naturelles.

Sites internet consultés

- <https://www.adalia.be/eco-paturage>
- <https://www.ccimag.be/2021/10/24/86-hectares-deco-paturage-avec-des-moutons-et-des-vaches-a-liege-trilogiport/>
- <https://www.osheep.be/>
- <https://www.ccilb.be/fr/news/1468-ea214-ecopaturage2>
- <https://www.celagri.be/quel-est-levolution-de-lelevage-ovin-en-wallonie/>
- <https://www.gestiondifferentiee.org/espace-ressources/lien-entre-eco-paturage-et-gestion-differentiee>
- <https://www.adalia.be/sites/default/files/media/ressources/Fiche-Eco-paturage.pdf>
- <https://pature.org/comprendre-leco-paturage/>
- <https://labelresolution.fr/>
- <https://animal-et-cite.com/>
- <http://entretien-nature-territoire.fr/wp-content/uploads/2017/04/Plaquette-ASSO.pdf>
- <https://lespaturagesdulittoral.fr/eco-paturage-chiffres-clefs-tarifs/>
- https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2021-002529_FR.html
- <https://agriculture.wallonie.be/lebailaferme/generalites>
- <https://www.lesoir.be/art/d-20170424-3EAVYA>

Bibliographie

- Eychenne C. et al. 2020. (Eco)pâturage, (éco)pastoralisme : la gestion de l'espace par les troupeaux, éléments d'analyse et de compréhension. Carnets de géographes, 14. <https://doi.org/10.4000/cdg.6086>

Rédaction

Claude Davaine, étudiante

Christel Daniaux, Collège des Producteurs

CEL-AGRI.be

LE SITE QUI VOUS
NOURRIT
SUR L'AGRICULTURE WALLONNE



Ed resp : Socopro absi – Avenue Comte de Smet de Nayer 14 bis 3 – 5000 Namur

CELAGRI'Mag

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 boîte 3
5000 Namur

Tél +32 (0)81 240 430
Fax +32 (0)81 240 459
www.celagri.be



scannez moi !



Une initiative de
**COLLÈGE des
PRODUCTEURS**